

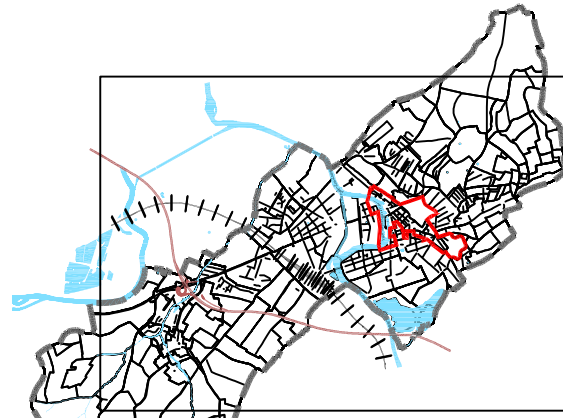


**Révision générale du
Plan Local d'Urbanisme**

**Plan des réseaux
d'assainissement**

Ech. 1/5.000 ème

Ensemble du territoire



Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal du 21 mai 2013
approuvant la révision
du Plan Local d'Urbanisme.

Cachet de la Mairie
et signature du Maire :

Pour le maire,
l'Adjointe déléguée à l'Urbanisme
Pascale FABRE

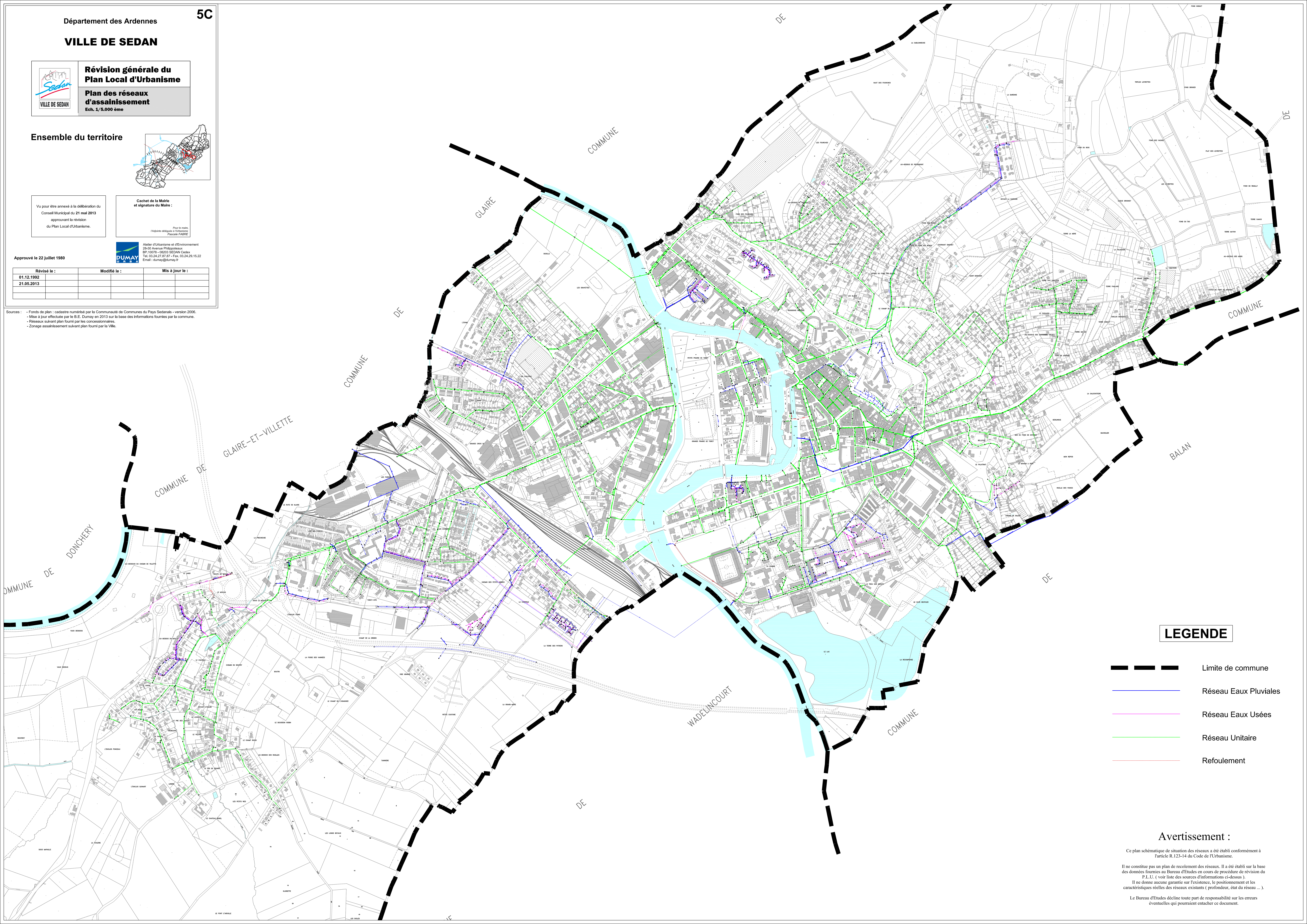


Bureau d'Urbanisme et d'Environnement
26-30 Avenue Prigotex
BP 10076 - 08203 SEDAN Cedex
Tel. 03 24 27 87 87 - Fax 03 24 26 15 22
Email : dumay@dumay.fr

Approuvé le 22 juillet 1980

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :
01.12.1992		
21.05.2013		

Sources :
- Fonds de plan : cadastre numérisé par la Communauté de Communes du Pays Sédanais - version 2006.
- Mise à jour effectuée par le B.E. Dumay en 2013 sur la base des informations fournies par la commune.
- Réseaux suivant plan fourni par les concessionnaires.
- Zonage assainissement suivant plan fourni par la Ville.



LEGENDE

- Limite de commune
- Réseau Eaux Pluviales
- Réseau Eaux Usées
- Réseau Unitaire
- Refoulement

Avertissement :

Ce plan schématique de situation des réseaux a été établi conformément à l'article R.123-14 du Code de l'Urbanisme.
Il ne constitue pas un plan de recensement des réseaux. Il a été établi sur la base des données fournies au Bureau d'Etudes en cours de procédure de révision du P.L.U. (voir liste des sources d'informations ci-dessus).
Il ne donne aucune garantie sur l'existence, le positionnement et les caractéristiques réelles des réseaux existants (profondeur, état du réseau ...).
Le Bureau d'Etudes décline toute part de responsabilité sur les erreurs éventuelles qui pourraient entacher ce document.